

Bilatérale avec M. Darmanin

Action Publique 2022 : quand l'été sera venu !

Monsieur Darmanin a enfin pris un peu de son temps pour recevoir les fédérations représentatives de son ministère, le vendredi 4 mai.

Comme dit l'adage : « mieux vaut tard que jamais ! » Cet engagement date maintenant de plus de six mois. A l'image d'ailleurs de l'ensemble du gouvernement, Il en dit long sur sa conception du dialogue social.

Dans le bref temps imparti à chaque fédération (environ une heure), il ne fallait pas s'attendre à de grands « scoops » du ministre.

FO Finances a centré son propos sur les problématiques liées aux missions, aux emplois et aux conditions de travail des agents dans les directions de Bercy et les inquiétudes soulevées par les conclusions à venir sur « Action Publique 2022 ».

Pour **FO Finances**, cette audience a été l'occasion de reposer au ministre ses revendications et ce dans la perspective de la préparation de la Loi de Finances 2019.

FO Finances a insisté sur le particularisme de Bercy dans les fortes mobilisations enregistrées les 10 octobre, 22 mars et qui se poursuivent avec les mouvements en cours à la DGFIP.

Elles sont d'abord le symptôme d'un mal être au travail des agents dans une période où ils subissent : restructurations, suppressions d'emplois, conditions de travail dégradées, remises en question de leurs droits, baisse de leur pouvoir d'achat, blocage de leurs carrières.

Parallèlement, les perspectives d'avenir ne peuvent qu'aggraver la situation avec la volonté ministérielle

de remettre en question : les missions de leur direction, avec encore et toujours des suppressions d'emplois, mais également les projets de réforme du système de retraite.

Dans ce contexte, **FO Finances** a déploré la pauvreté de l'agenda social depuis son arrivée à Bercy.

FO Finances est revenue sur l'abandon du Plan Ministériel de Qualification, une première depuis 30 ans, obstacle supplémentaire au déroulement de carrière des agents.

Au lendemain d'une « journée morte » à la DGFIP, FO Finances a souligné la situation particulièrement tendue dans les services dont les causes sont multiples et qui s'étendent à toutes les catégories de personnel.

Elles tiennent pour partie à la situation actuelle, avec le rouleau compresseur des réformes en cours, avec leur lot de restructurations et de suppressions d'emplois, dans une logique plus d'opportunité que de politique d'aménagement du territoire.

Les perspectives des mois à venir ne peuvent que renforcer les inquiétudes des personnels de la DGFIP, avec la mise en œuvre du prélèvement à la source et les attentes liées aux conclusions d'AP22.

Prélèvement à la source

M. Darmanin considère que le challenge doit être relevé dans l'intérêt de tous les acteurs concernés. Il a proposé qu'une réunion de travail soit organisée

avant l'été, pour mettre à plat toutes les interrogations que pourrait soulever encore ce projet.

A l'évidence, à ce jour, le ministre n'est pas totalement rassuré sur la faisabilité de ce « big bang », avouant même que les bugs seraient inévitables !

Restructuration en Douane et plan d'accompagnement social

FO Finances est revenue sur les restructurations en cours à la Douane et la lecture très restrictive par cette direction de l'accord conclu par les ministres de l'époque sur le plan d'accompagnement social de 2015, voire même son détournement. Il ne saurait être question de transiger sur ce point pour **FO Finances**, faute de quoi à l'avenir c'est toute la conception même de la négociation et de la concertation qui serait remise en question.

A cette interpellation, le Ministre a précisé qu'une réponse serait apportée au courrier adressé fin mars par les signataires du plan d'accompagnement social douanier, permettant une lecture moins restrictive des conditions d'attribution des indemnités liées aux restructurations. A voir !

FO Finances et l'USD FO seront très attentifs au contenu de la réponse apportée pour en évaluer la portée exacte pour les agents concernés.

Action Publique 2022

FO Finances a interrogé le ministre sur ses intentions de réforme et sur son calendrier.

Monsieur Darmanin a un peu dévoilé ses projets et affiché le calendrier.

Fin mai, le comité d'experts devrait remettre une trentaine de propositions. Après une phase de concertation au sein du gouvernement, le Premier Ministre devrait rendre ses décisions avant fin juin.

Dans une tactique maintes fois éprouvées par leurs prédécesseurs, **FO Finances** a fait remarquer au ministre que ce calendrier permettrait au gouvernement d'annoncer les mauvaises nouvelles à une période peu propice à une réaction collective. Du moins c'est le pari qu'il fait, d'autant plus dans la période actuelle où les conflits sociaux s'additionnent.

Pour le ministre, tout en confirmant l'objectif de 50 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique de l'État, sans aucun ministère protégé, deux axes de réformes sont à venir pour la DGFIP

et la Douane.

Pour cette dernière, il a confirmé la création de 700 emplois, dans les deux branches, sur le quinquennat, liée au Brexit.

De la simplification :

Le ministre range dans cette catégorie la réforme de la fiscalité locale et la suppression de "petites taxes" (10 à 15 par an d'ici 2022 rapportant moins de 200 Millions). Sur ce dernier point, il reprend à son compte les conclusions du rapport de la Cour des Comptes.

Tout en réaffirmant le principe de séparation ordonnateur/comptable, il persiste à vouloir expérimenter, la création d'agences comptables dans les grandes collectivités qui seraient volontaires.

Il a réaffirmé le maintien du réseau comptable douanier en l'état et rejeté la rumeur de tout transfert de la Douane vers le ministère de l'intérieur . A ce stade, il ne s'est pas avancé plus sur le devenir des missions douanières.

De la contractualisation:

Pour le ministre, à partir des décisions prises sur les missions, s'ouvrira un débat en concertation avec les fédérations et leurs syndicats, pour établir sur cinq ans les modalités de transformation qui en découlent pour les services et les personnels.

Cette vision de la concertation serait, selon les termes de M. Darmanin, sur le modèle de ce que propose actuellement le gouvernement pour la SNCF... avec le succès que l'on sait.

FO Finances n'est pas sur ces bases pour engager le débat !

Déjà relevé au dernier Comité Technique, **FO Finances** est revenue sur sa demande d'amendement de la Loi de Finances de 1990 concernant l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT). Dans sa lecture actuelle, les agents qui perçoivent l'IMT et qui pour toutes sortes de raisons sont dans l'obligation de quitter les ministères de Bercy avant la fin de leur carrière (souvent liée à des restructurations subies), perdent le bénéficiaire, non seulement de l'indemnité, mais également de l'avantage financier pour leur pension. A l'heure où le ministre ne cesse de vanter les vertus de la mobilité, cette restriction n'a plus lieu d'être !

Dans la perspective des élections professionnelles, **FO Finances** a tenu, non seulement à rappeler

son exigence d'égalité d'information et d'égard des ministres et du Secrétariat Général envers toutes les fédérations, mais également dénoncer les remises en cause des droits et moyens syndicaux dans les principales directions.

FO Finances a exigé le maintien de l'intégralité des droits octroyés aux fédérations ministérielles et au minimum qu'avant toute décision post-électorale une négociation puisse s'ouvrir sur l'application du droit syndical dans les directions de Bercy, au niveau national et local.

A l'aube de grands bouleversements annoncés au niveau Fonction Publique, avec en particulier la fusion des instances représentatives des personnels (projet de fusion CT/CHSCT), **FO Finances** a souligné, non seulement son opposition au principe même de fusion, mais également la spécificité de la cartographie des CHSCT à Bercy et au-delà celle de la politique ministérielle de santé et sécurité au travail.

FO Finances a tenu à réaffirmer son exigence d'une politique d'action sociale de haut niveau qui ne saurait admettre une remise en question de ses moyens budgétaires.

Dans un agenda ministériel contraint, **FO Finances** a sollicité que l'échange puisse se poursuivre dans ce format à des intervalles plus réguliers.

Les semaines à venir nous renseigneront sur le degré d'écoute de M. Darmanin. Rien ne nous laisse

penser à ce stade à des évolutions significatives !

Mettre plus de six mois pour libérer son agenda pour recevoir chaque fédération pendant tout au plus une heure, ne démontre pas de sa part une forte empathie pour le dialogue social.

Il est vrai qu'en ce domaine, il est dans la ligne présidentielle et gouvernementale!

La singularité de la forte mobilisation des personnels de Bercy, à l'occasion des dernières journées de grève, devrait pourtant l'interpeller.

Pour FO Finances, négliger les interlocuteurs syndicaux est un calcul à court terme qui s'est toujours retourné contre ses auteurs. (Air France en est le dernier exemple)

Dans ce contexte, FO Finances persévéra à défendre les intérêts des agents, en étant force de propositions, sans négliger l'action si nécessaire.

FO Finances invite donc les agents des directions de Bercy à s'engager résolument dans la journée de grève du 22 mai pour défendre leurs missions, leurs emplois et exiger de véritables négociations pour l'amélioration de leur pouvoir d'achat et de leur déroulement de carrière..

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE LA FEDERATION SUR :
<http://www.financesfo.fr/>